

**POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ
PLACE AUX JEUNES EN RÉGION SALUE L'ANNONCE DU GOUVERNEMENT**

Québec, le 6 décembre 2013 – Place aux jeunes en région (PAJR) se réjouit de l'annonce gouvernementale concernant le renouvellement de la Politique nationale de la ruralité (PNR), à laquelle l'organisation a contribué. En effet, la première ministre du Québec, madame Pauline Marois, accompagnée du ministre délégué aux Régions et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, monsieur Gaétan Lelièvre, ainsi que du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre des Transports, monsieur Sylvain Gaudreault, a procédé à son lancement hier après-midi en présence d'élus et de leaders des régions.

La première ministre a annoncé la reconduction de la PNR pour une période de 10 ans. PAJR désire souligner l'excellente initiative du gouvernement ainsi que sa vision à long terme pour le développement rural.

PAJR est également heureuse de constater qu'un représentant des jeunes siège au sein du Comité des partenaires de la ruralité. En effet, le comité est présidé par le ministre Gaétan Lelièvre, qui est assisté par l'adjoint parlementaire à la première ministre pour les dossiers jeunesse et député de Laval-des-Rapides, monsieur Léo Bureau-Blouin. « La jeunesse est un incontournable pour l'avenir de nos communautés rurales », souligne le ministre lors du lancement.

PAJR salue l'augmentation du financement et la mise en place des « Pactes plus » pour l'innovation locale et intersectorielle. Ces « Pactes plus » permettront la mise en œuvre de projets structurants pour les municipalités.

En faisant cette annonce aujourd'hui, le gouvernement réitère sa confiance à l'endroit des régions. L'organisation y voit une belle preuve de cohérence entre son discours et les outils mis en place pour soutenir le développement de la ruralité québécoise.

PAJR souhaite voir la migration au cœur du développement de communautés rurales. L'organisation désire que les jeunes contribuent activement au développement, ainsi qu'à la pérennité de l'occupation et la vitalité des territoires. « Il y a un lien naturel entre la migration des jeunes en région et le développement de la ruralité. Cette dernière ne peut se construire qu'avec les ressources d'aujourd'hui. Nous mobiliserons donc notre réseau afin que les jeunes occupent une place au sein des comités qui seront mis en place », souligne R. Mathieu Vigneault, directeur général de Place aux jeunes en région.

L'organisation espère qu'en offrant cette place aux jeunes et en contribuant au développement des régions, la PNR favorise leur migration en région.

PAJR tient également à saluer le renouvellement du mandat de Solidarité rurale Québec qui a été annoncé par la même occasion.

À propos de Place aux jeunes en région

Favorisant la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, Place aux jeunes en région est la référence québécoise en matière de migration des jeunes. En 2012-2013, près de 1 000 diplômés âgés entre 18 et 35 ans ont emménagé en région grâce au support de PAJR. L'organisation est financée par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, le Mouvement des caisses Desjardins et de nombreux partenaires locaux. Pour tout savoir sur les services offerts par PAJR, consultez le www.placeauxjeunes.qc.ca.

Renseignements :

Jessie Bilodeau
Coordonnatrice aux communications et affaires publiques
Place aux jeunes en région
418 523-1117 ou 1 888 966-6725
info@placeauxjeunes.qc.ca